



3 - Éditorial

4 - Cîteaux et ses environs : la nature et les hommes

Façonnés par les moines il y a plus de mille ans, les environs de Cîteaux abritent aujourd'hui une diversité de milieux et d'espèces qui leur ont permis d'intégrer le réseau européen Natura 2000.

6 - L'étang de la Noue : un réservoir de biodiversité

Sur le plateau d'Antully près du Creusot, ce réservoir d'eau potable présente toutes les caractéristiques favorables à un développement important de la biodiversité.

8 - Moulin de Vanneau

Au cœur de la Puisaye vous attend le sentier du Moulin de Vanneau. Vous pourrez y découvrir la flore et la faune d'un marais.

9 - La flore remarquable des plans d'eau de Bourgogne

Les milieux humides comme les étangs peuvent présenter une formidable diversité végétale de la petite Litorelle au magnifique Trèfle d'eau.

13 - Découvertes nature en Bourgogne

Notre région est riche de nature et le réseau Découvertes nature en Bourgogne vous propose de la découvrir à travers 32 sites aménagés.

14 - Rencontres de Territoires 2009 : Dans l'Auxois «naturellement»!

Après le Puisaye-Forterre et le Creusot Montceau, c'est au tour du pays de l'Auxois Morvan Côte-d'Orien d'accueillir le Conservatoire pour ses Rencontres de Territoires.

15 - ONCFS et ONEMA : deux établissements au service de la nature

À partir de janvier 2011, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques travailleront en commun sur les actions de police. Découvrons ensemble leurs différentes missions.

16 - Cohabiter avec la faune sauvage sur nos autoroutes

Des solutions voient le jour pour pallier la fragmentation des habitats et la mortalité des animaux résultant du développement important des réseaux routiers.

18 - Brèves de nature

Retrouvez l'actualité naturaliste régionale et nationale.

Les sites du Conservatoire

152 sites

4880 hectares



Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur notre site internet

L'actualité du Conservatoire est aussi sur internet : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr



HERS ADHÉRENTS, administrateurs, bénévoles, sympathisants, partenaires, écocitoyens,

Merci d'avoir soutenu et confirmer votre confiance au comité de direction « le bureau » de votre association qui se représentait lors de notre Assemblée Générale du 16 mai à Bibracte.

Votre soutien nous est indispensable pour poursuivre le travail mené avec l'équipe du Conservatoire, nous maintiendrons le cap des objectifs que nous nous sommes fixés pour confirmer notre rôle régional dans la conservation et la gestion des milieux naturels bourguignons.

Le cœur de métier du Conservatoire est la gestion des espaces naturels, qu'il s'agisse de gestion de sites (foncièrement délimités) ou d'espaces plus vastes, et ce métier, nous l'exerçons dans un esprit de concertation permanente à l'échelle locale, territoriale ou régionale.

Nous sommes devenus un acteur incontournable de la protection de la nature en Bourgogne, avec comme axe majeur le partenariat et la complémentarité. En effet, nous renforçons ce travail collaboratif à travers l'animation et le développement de différents réseaux d'acteurs : réseau des gestionnaires d'espaces naturels, Réseaux Mares de Bourgogne, réseau Découvertes nature en Bourgogne en co-animation avec Alterre Bourgogne...

Nous pouvons constater aujourd'hui que ces programmes prennent de l'envergure et les premiers résultats depuis le début d'année 2009 confirment que la volonté, voire la pugnacité ainsi que le dynamisme du Conservatoire permettent en partie de dépasser les problèmes rencontrés par le passé.

Preuve de ce regain d'énergie : votre forte présence aux différents événements, visites et chantiers nature proposés.

Ainsi, l'inauguration de « **Découvertes nature en Bourgogne** », réseau régional de sites équipés pour la protection du patrimoine naturel, les 5 et 6 juin 2009 a réuni plus de 170 personnes malgré la météo du samedi. De même, vous avez été une centaine à vous être déplacés le 16 mai 2009 à Bibracte pour participer à l'Assemblée Générale, partager un repas gaulois labellisé bio et découvrir les secrets archéologiques ou naturels de ce site, haut-lieu historique au cœur du Morvan et de la Bourgogne.

Les premiers chantiers nature 2009 ont accueilli de nombreux curieux actifs! 15 volontaires sont restés motivés malgré la pluie battante sur la tourbière de la Croisette à Roussillon-en- Morvan (71). Comme chaque année, le chantier « Comptage des Sabots de Vénus » a affiché complet avec 25 participants qui ont pu observer avec enthousiasme le maintien des populations effectives et surtout de l'explosion du taux de floraison!

Quant à la première journée des bénévoles qui s'est tenue le 18 avril, elle a réuni une vingtaine d'adhérents actifs qui a reçu notamment des conseils d'animation, directement sur le terrain.

En effet, je m'y étais engagé, nous avons décidé de nous appuyer sur la force associative que vous représentiez. Le Conservatoire a souhaité relancer une vraie dynamique au sein des adhérents en mettant en place un réseau de bénévoles actifs qui soutiennent et développent localement ses actions. Au vu du succès de ce rendez-vous, d'autres journées et actions seront organisées afin de favoriser le partage.

Cette énergie est également déployée chaque jour par l'équipe salariée du Conservatoire, notamment par la cellule technique qui parfois réalise des travaux dans des conditions climatiques extrêmes, comme ce fut le cas en ce début d'année avec l'aménagement du site du Saussois par des températures avoisinant les -12°C avec vent du nord et neige!

Malgré ces difficultés, les travaux avancent toujours et les résultats observés après la mise en œuvre des plans de gestion sont une vraie récompense.

Si ce résultat est satisfaisant, d'autres actions restent à mener et après le Grenelle II, de nouveaux défis se dessinent, comme la trame verte et bleue par exemple. L'enjeu de sa définition régionale et de sa mise en œuvre est important et cette mesure doit être, dès demain, un réel outil d'aménagement du territoire respectant la nature et l'environnement.

Votre association agit et plus que jamais, elle veut poursuivre le développement des partenariats vrais et solides. Il est grand temps enfin de travailler ensemble pour que « Tous ensemble, nous préservions la nature en Bourgogne ».

Daniel SIRUGUE

Président du Conservatoire

Singhe

Le Sabot de Vénus n°30 Juillet 2009



PUIS l'installation des moines cisterciens en Plaine de Saône, il y a presque un millénaire, l'Homme a façonné le paysage du secteur de Cîteaux, en Côte-d'Or. Le décor est très typique : un vaste ensemble forestier parsemé d'étangs et de mares. On y trouve une diversité importante d'espèces et de milieux naturels dont l'intérêt est de plus en plus pris en compte.

Nuits-Saint-Georges Beaune Nord 30 km

La présence de l'Homme

Autrefois, le paysage était occupé par des marais, dominés par les roseaux (les « cistels » en vieux français qui ont donné le nom de Cîteaux). Les Cisterciens ont relevé le défi de « dompter » la nature en y créant des étangs comme réserves d'eau mais aussi pour produire du poisson, base de l'alimentation du Clergé. Ils ont également drainé les terres pour les cultiver ou faire pâturer les bêtes, canalisé la Vouge pour faire parvenir de l'eau jusqu'à l'abbaye.

Les forêts sont également exploitées de longue date. Le chêne de Cîteaux, au grain fin et de qualité remarquable, est reconnu par les utilisateurs de son bois. Il est utilisé traditionnellement pour des usages nobles, notamment la tonnellerie. De ce fait, il a été largement favorisé par les sylviculteurs, devenant l'essence presque exclusive des peuplements forestiers.

Des milieux et des espèces variés

Parmi les différents milieux que l'on peut observer dans le secteur, la forêt est largement majoritaire. L'habitat forestier dominant est la hêtraie-chênaie à Mélique uniflore, caractérisée par des sols profonds à bonne alimentation en eau, légèrement acides. Quand la nappe d'eau est plus proche de la surface, on qualifie l'habitat de Chênaie pédoncu-lée à Primevère. Dans ce dernier habitat, le hêtre est quasiment absent, supplanté par les chênes et le charme. De manière plus ponctuelle, on observe des aulnaies sur sol engorgé, au niveau des cours d'eau et des queues d'étangs. L'eau y est présente toute l'année jusqu'à la surface du sol. La flore qui s'y développe est adaptée à vivre « les pieds dans l'eau ».

La présence de gros arbres et de bois mort dans le massif ont permis de conserver un ensemble d'espèces caractéristiques : le Pic mar, le Pic noir, le Pic cendré, certains insectes se nourrissant de bois en décomposition, dont le très connu Lucane cerf-volant et les chiroptères (chauves-souris).

Les fossés, mais aussi les ornières laissées par le passage d'engins en forêt ont favorisé un petit crapaud, le Sonneur à ventre jaune. Ce petit crapaud original, aux pupilles en forme de cœur et au ventre taché de jaune, vit dans les petits trous d'eau temporaires.

En périphérie ou inclus dans les forêts, on dénombre environ 60 étangs, très hétérogènes. On y observe régulièrement des oiseaux comme le Héron pourpré, le Bihoreau gris ou le Busard des roseaux. Outre cet intérêt ornithologique, on peut trouver des ceintures de végétations aquatiques et terrestres particulières : roselières (groupements de roseaux), prairies à hautes herbes, herbiers aquatiques à Potamots, à Utriculaire, à Myriophylle... Certains étangs abritent une espèce végétale très rare : la Marsilée à quatre feuilles, une plante aquatique voisine des fougères, aux allures de trèfle à quatre feuilles, enracinée au fond de l'eau dont les « feuilles » flottent à la surface. Cette espèce témoigne d'une qualité remarquable du milieu.

Place à l'action

Le secteur a été désigné pour intégrer le réseau européen Natura 2000 sous la forme de 2 classements pour un contour identique (ZPS et SIC)*. L'Office National des Forêts très impliqué dans la gestion forestière du site Natura 2000 (78 % de sa

surface) a su s'entourer de spécialistes naturalistes comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or pour le diagnostic ornithologique et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun pour l'inventaire des Sonneurs à ventre jaune. Ce travail concernant le diagnostic de la richesse écologique du site Natura 2000 servira à la mise en place d'actions en faveur de cette biodiversité.

Les actions proposées dans le document d'objectifs ne seront rédigées qu'après la fin des inventaires. Elles proposeront de diversifier au maximum les milieux et les pratiques pour perpétuer la cohabitation des enjeux socio-économiques et ceux relatifs à la biodiversité.

La Direction Régionale de l'Environnement désignera alors un animateur par la mise en place d'une charte et de contrats Natura 2000 veillant au bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt européen.

Christophe ROLLIER
 Office National des Forêts

* ZPS : Zone de Protection Spéciale concernant la Directive Oiseaux SIC : Site d'Intérêt Communautaire concernant la Directive Habitats-Faune-Flore



nouilles, tritons...) ne s'y installent. Avec plusieurs pontes par an, une grande longévité et une certaine capacité à se déplacer pour trouver des milieux favorables, il compense la prédation dont il fait l'objet. Sa face ventrale arborant des couleurs vives lui permet de dissuader les assaillants aui n'auraient pas été trompés

Cet amphibien que l'on rattache aux crapauds affec-

tionne les trous d'eau peu profonds en tant que pion-

nier, c'est-à-dire avant que d'autres espèces (gre-

Le Sonneur à ventre jaune

La Marsilée à quatre feuilles

par le camouflage brun de son dos.

Curiosité botanique, la Marsilée est une espèce proche des Fougères qui peut vivre immergée mais doit passer par des phases émergées pour assurer son cycle de reproduction. Son optimal se situe dans les eaux peu profondes, sujettes à variation annuelle du niveau d'eau. L'eau doit être de bonne qualité : claire et moyennement riche. A l'origine, on la trouvait dans les bras morts de cours d'eau. Ces milieux devenus rares, elle a su s'adapter aux étangs d'origine artificielle. Son observation est rendue difficile par le fait qu'elle peut passer par des phases de plusieurs années durant lesquelles elle ne se développe pas.



Fiche d'identité des sites Natura 2000, FR2601013 et FR2612007, Forêt de Cîteaux et environs

28 communes concernées :

En Côte-d'Or: Agencourt, Argilly, Aubigny-en-Plaine, Auvillarssur-Saône, Bagnot, Bessey-les-Cîteaux, Boncourt-le-Bois, Bonnencontre, Broin, Charrey-sur-Saône, Chivres, Corberon, Corcelles-les-Cîteaux, Corgengoux, Corgoloin, Izeure, Magny-les-Aubigny, Montmain, Noiron-sous-Gevrey, Saint-Nicolas-les-Cîteaux, Saint-Bernard, Villebichot, Villy-le-Moutier.

En Saône-et-Loire :

Ecuelles, Palleau.

Forêts concernées (41 forêts publiques):

Forêts communales: Agencourt, Argilly, Aubigny-en-Plaine, Bagnot, Bessey-les-Cîteaux, Boncourt-le-Bois, Broin, Charrey-sur-Saône, Corcelles-les-Cîteaux, Flagey-Echezeaux, Gerland, Izeure, Labergement-les-Seurre, Longchamp, Magny-les-Aubigny, Montmain, St-Nicolas-les-Cîteaux, Villebichot, Bonnencontre, Chivres, Comblanchien, Corberon, Ecuelles, Epernay-sous-Gevrey, Noiron-sous-Gevrey, Grosbois-Mazerotte, Villy-le-Brûlé.

Forêts domaniales : Champ Jarley, Cîteaux, Grange-Neuve, Izeure, Palleau.

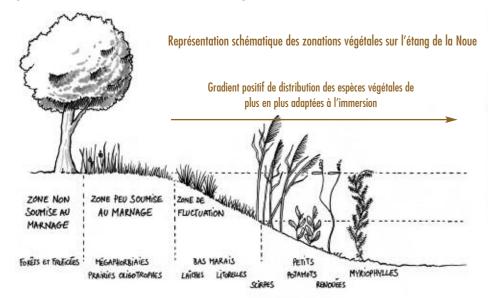
Autres forêts relevant du régime forestier : Forêt du CHU de Dijon-Argilly-Villy, Forêt du CHU de Dijon-Montmain.

Forêt privée : environ 2000 ha, avec des propriétés de surface

Le Sabot de Vénus n°30 Juillet 2009



5 ITUÉ sur le plateau d'Antully en Saône et Loire, l'étang de la Noue est une propriété de la Communauté Creusot Montceau. La qualité de ses eaux, sa surface importante et la quiétude des lieux sont particulièrement favorables à la biodiversité. En outre, la gestion induite par son rôle de réservoir d'eau potable, et en particulier l'important marnage annuel (fluctuation importante du niveau d'eau), contribuent également à sa richesse biologique. Forte d'une volonté de gérer l'étang en faveur de cette richesse, la Communauté Creusot Montceau a voulu en savoir un peu plus sur le site. Le Conservatoire a donc réalisé une expertise en 2008, en s'attachant particulièrement aux formations végétales et aux libellules.



Des formations végétales diversifiées

Avant de partir réaliser l'inventaire de l'étang de la Noue, il était indispensable de repérer les différentes formations végétales existantes et de les comparer avec celles observées sur place. Une photographie aérienne du site constituait donc un support incontournable pour « préparer le terrain »!

Si une zonation semblait se dessiner sur la photographie, celle-ci s'est révélée beaucoup plus différenciée une fois là-bas...

En effet, sur l'étang de la Noue, la distribution des formations végétales est relativement bien marquée depuis la berge vers les eaux les plus profondes. De manière générale, ces formations se répartissent en ceintures autour du plan d'eau :

- On trouve, tout d'abord, des mégaphorbiaies, formations hygrophyles* à hautes herbes qui sont les moins soumises aux influences du marnage et où l'on recense Reine des prés, Angélique sauvage, Lysimaque commune ou encore Salicaire.
- Puis, des formations para tourbeuses constituées de prairies oligotrophes (pauvres en éléments nutritifs) et de bas marais s'expriment plus ou

moins à la limite de la zone d'influence du marnage. Des espèces comme le Cirse anglais, la Succise des prés, le Jonc à tépales aigus, l'Agrostide des chiens ou la Renoncule flammette peuvent ainsi être observées, dès le début de l'été.

- Si l'on suit touiours le schéma de zonation, on retrouve ensuite la formation végétale la mieux représentée sur l'étang de la Noue que sont les peuplements de grandes laîches ou cariçaies. L'importance de la surface occupée par les laîches fut l'une des surprises de l'observation de terrain; car il est rare de voir d'aussi grandes superficies sur des étangs ou plans d'eau. Passée l'étape de la surprise, plusieurs espèces de laîches ont été inventoriées : Laîche aigue, Laîche distique, Laîche à bec. Laîche vésiculeuse ou Laîche raide. Une telle diversité observée peut s'expliquer en partie par la différence d'hydromorphie (excès d'eau) des sols et de la situation différentielle par rapport à la submersion.
- En ce qui concerne les formations des berges exondées (berges découvertes après une période de submersion), il était grandement espéré de pouvoir observer la Pilulaire à globules recensée en 1996, par la Société d'Histoire Naturelle du Creusot. Selon les conseils donnés, il était impossible de ne pas la voir, tant elle formait des tapis importants autour de l'étang!

Pour s'épanouir, cette espèce floristique a besoin d'un niveau d'eau haut sur une durée assez longue et de la même manière, a contrario, il lui faut passer tout autant de temps hors de l'eau pour pouvoir se développer.

Malheureusement, les conditions n'étaient pas réunies pour ce rendez-vous en 2008..

Quel dommage qu'elle n'ait pas montré le bout de son nez cette année-là!

Toutefois, si les conditions n'étaient pas favorables en 2008, le travail réalisé par Véolia Eau selon les préconisations du Conservatoire pour 2009, consistant à réduire progressivement le niveau d'eau de l'étang jusqu'en juin, laisse de grandes chances aux chargés de missions de l'observer lors d'une prochaine prospection cette Une autre espèce, la Littorelle, présentant des caractéristiques similaires à la Pilulaire à globules mais plus tolérante à la période d'exondation, a, quant à elle, bien été observée puisqu'elle formait des formations très étendues, constituant une Pelouse à Littorelles, habitat reconnu d'intérêt



Quant aux formations d'hélophytes* et aux communautés végétales aquatiques, ici pas de surprise. Plusieurs espèces communes ont pu être inventoriées, telles que la Renouée amphibie, le Scirpe lacustre ou encore le Scirpe des marais.

Au sein de ces formations végétales, 220 espèces floristiques ont ainsi été recensées sur l'étang de la Noue. Parmi elles, 5 espèces présentent un statut particulier de protection ou de rareté dont la «fameuse » Pilulaire à globules, la Littorelle uniflore, l'Orpin reprise, le Potamot de Berchtold et la Stellaire des marais.

Libellules : une richesse d'espèces qui reste à découvrir...

Contrairement aux formations végétales, peu d'espèces de libellules ont été vues : seulement quinze espèces ont été observées en 2008 sur l'étang de la Noue alors que plusieurs dizaines d'espèces peuvent être approchées sur des sites similaires! Un début tardif sur le terrain expliquerait en partie cette récolte peu fructueuse... En effet, la végétation laisse supposer une richesse plus importante et des prospections supplémentaires auront lieu en 2009 pour compléter l'inventaire et avoir une vision plus précise du cortège de libellules (ou odonates) sur l'étang de la Noue.

Au regard du diagnostic réalisé, deux grands types d'enjeux sont apparus sur le site de l'étang de la Noue : des enjeux liés à la richesse biologique et des enjeux liées à la ressource en eau. La gestion passée du site axée sur la ressource en eau potable a permis la conservation et le développement d'un patrimoine naturel riche ;



La Libellule à quatre tâches est caractéristique des eaux stagnantes. Sa larve ne supporte guère la pollution.

c'est en toute logique que le plan de gestion écologique réalisé par le Conservatoire en reprend l'essentiel en ajoutant des éléments normatifs de cadrage et en soutenant la concer-

> Mélanie PARIS Conservatoire des Sites Naturels Bourauianons

* Hygrophile : se dit d'une plante qui croît dans les milieux humides mais non inondés Hélophyte : plante qui croît dans la vase et dont l'appareil végétatif est aérien et dressé (Les roseaux, par exemple, sont des hélophytes)

La parole aux élus **Jean-Yves TONDOUX**



Dans quel cadre la Communauté Creusot Montceau (CCM) travaille sur le thème de la biodiversité?

L'urgence écologique est un projet global d'actualité que la CCM a souhaité prendre en

charge depuis quelques années. Des actions sont à mettre en place par tous pour tous. Après avoir réalisé une première approche globale de la biodiversité présente sur le territoire (en collaboration avec le CSNB ainsi que l'ensemble des associations de protection de la nature), la CCM a décidé de travailler plus précisément et plus concrètement, dès 2008, sur l'étang de La Noue dont elle est propriétaire.

2008 a donc été l'année de la concrétisation d'une action sur le territoire de la CCM, quelles ont été les étapes de ce travail et avec qui? Parallèlement à cette action sur l'étang de la Nove, d'autres actions se sont mises en place, j'y reviendrai, mais dès le début de l'année 2008, la CCM s'est rapprochée du Conservatoire afin de réaliser un plan de gestion écologique de l'étang de la Nove. En effet, pour sa compétence relative à l'eau potable, la CCM travaille depuis de nombreuses années avec Veolia Eau, afin de gérer l'étang pour garantir une bonne qualité des eaux. L'objectif était de chercher à concilier ces deux enieux que sont l'eau (d'un point de vue qualitatif et quantitatif) et la biodiversité des milieux naturels présents sur l'étana. Ce travail a donc été confié au pective de mettre en place des conventions de gestion avec des

Dans le cadre de ce travail sur l'étang de la Noue, le Conservatoire et la Communauté Creusot Montceau ont voulu officialiser leur collaboration en faveur de la biodiversité. Une convention de partenariat a donc été signée le jour du lancement de la semaine du développement durable entre les deux structures.

Conseiller communautaire délégué chargé des Milieux naturels et de la Biodiversité, Communauté Creusot Montceau

Conservatoire en impliquant un comité de pilotage composé de plusieurs structures dont les principales sont la Société d'Histoire Naturelle du Creusot, l'AOMSL, Veolia eau et la DDASS 71.

Début avril 2009, ce travail a été mis en avant avec la signature d'une convention de partenariat entre la CCM et le CSNB, lors du lancement de la semaine du développement durable, en présence des deux présidents de la CCM et du CSNB. Reste maintenant l'application de ce travail sur les 5 années à venir !

Après ce premier engagement de la CCM, quelles sont les perspectives de préservation de la biodiversité sur son territoire?

La CCM a inscrit dans le plan d'action de son Agenda 21 plusieurs opérations qui prolongent la démarche expérimentée à la Noue, associant notamment préservation de la ressource en eau et préservation de la biodiversité. Ce sera le cas avec le programme «Haut bassin forestier du Mesvrin » qui concerne un plus vaste secteur avec la totalité de la commune de Saint-Sernin-du-Bois (sur laquelle se situe l'étang de Saint-Sernin et son bassin versant) et un territoire englobant l'essentiel des bassins versants de trois autres étangs destinés à la production d'eau potable (le Martinet et le Haut-Rançon, ainsi que la Nove), également propriétés de la CCM bien que situés hors de son territoire. Le diaanostic écologique du site a été engagé ce printemps dans la pers-

partenaires publics et privés.

Dans ces actions, la préservation de la biodiversité est indissociable de celle de l'eau, à la fois parce que l'état de la biodiversité nous renseigne sur la qualité des milieux, une donnée essentielle pour une eau de qualité, mais aussi parce que la biodiversité et les milieux naturels constituent d'excellents supports éducatifs pour faire comprendre la nécessité de mesures contractuelles ou faire accepter des contraintes imposées par l'établissement des périmètres réglementaires autour de ces plans d'eau.



Signature de la convention de partenariat entre le Conservatoire et la Communauté

Le Sabot de Vénus n°30 Juillet 2009



Le Moulin de Vanneau

U cœur de la belle région de Puisaye dans l'Yonne, il existe une petite ferme pittoresque à vocation pédagogique, le Moulin de Vanneau. Pas à pas, on peut y découvrir le patrimoine agricole, culturel et naturel poyaudin en visitant la ferme-musée, son moulin et le superbe marais mitoyen. Afin que ce marais typique livre tous ses secrets aux promeneurs en quête de connaissance et d'évasion, un sentier de découverte se devait d'y être aménagé.

Comment marcher sur un marais?

À bien des égards, ouvrir un marais très humide au public aurait pu paraître impensable. En effet, la faible portance du sol associée à la fréquentation humaine font rarement bon ménage: il en résulte un inconfort certain des visiteurs et un impact écologique néfaste lié au piétinement. Bref, pour s'affranchir de ces différents constats, le Conservatoire a proposé de mettre en place des tronçons de caillebotis en bois ainsi que certains secteurs sur pilotis. L'équipe technique du Conservatoire s'est démenée, les pieds dans l'eau, pour réaliser le montage de cette infrastructure en bois d'environ 400 m

Effectué en concertation, cet aménagement est le fruit d'un partenariat entre la commune de Saints en Puisaye, l'association communale JADIS, gérante des lieux jusqu'en 2002, et le Conservatoire. Cette démarche collaborative a ainsi permis de concilier préservation des milieux naturels locaux et ouverture du site au public.

Un aménagement pour découvrir les richesses du marais...

Deux visites s'offrent aux curieux : un premier petit sentier propose une balade rapide autour d'une belle prairie marécageuse tandis qu'un second, réservé aux plus audacieux, serpente entre aulnaie, voûte de frênes et touradons de carex, bordé par un joli ruisseau : le Branlin.



En plus d'offrir de beaux points de vue, des panonceaux disposés ça et là, ponctuent la promenade, décrivant les différentes espèces végétales caractéristiques présentes : l'Angélique, la Reine des Prés, l'Aulne glutineux, la Succise des Prés, la Laîche paniculée, etc.

Le Moulin de Vanneau récompensé par un label régional

À ce titre et sur l'ensemble de ces critères, le site du Moulin de Vanneau a été retenu pour intégrer le réseau Découvertes nature en Bourgogne.

Aujourd'hui, le marais accueille de nombreux publics, scolaires et particuliers, spécialistes ou flâneurs. Le site invite ces différents visiteurs à s'égarer dans l'atmosphère de quiétude du lieu et à en apprendre un peu plus sur la biodiversité végétale qui le compose.

Pour la première journée « portes ouvertes » du réseau Découvertes nature en Bourgogne. l'équipe du Moulin de Vanneau a souhaité faire découvrir le marais d'une manière tout à fait originale en abordant le thème des espèces végétales et de leurs différentes propriétés, qu'elles soient médicinales, culinaires ou autres!

La météo très instable de cette journée conjuguant pluie et vent fort, a amené la soixantaine de participants à se réfugier autour d'un feu de cheminée pour un exposé très vivant sur l'histoire des plantes médicinales comme par exemple la Reine des prés ou Spirulée ulnaire, considérée comme une réelle aspirine végétale, et l'utilisation pratique de certaines, comme les Laiches utilisées notamment pour le paillage des chaises. Les enfants ont eu, quant à eux, une visite au chaud, de la ferme et de ses animaux!

> Rémi VUILLEMIN Conservatoire des Sites Naturels Bourquignons



Le Jonc fleuri, présentant des fleurs disposées en ombelles, est une espèce que l'on rencontre sur les berges des étangs, en particulier dans les grandes vallées alluviales et en Bresse.

Le Trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata L.)

Morvan et la Puisaye.

D'écologie assez large le Trèfle d'eau préfère les bas-

marais acides, en périphérie des tourbières et sur les

rives tourbeuses de certains étangs. On peut ainsi le ren-

contrer dans les principales régions siliceuses que sont le

Le Jonc fleuri (Butomus umbellatus)



La Littorelle à une fleur est une petite herbacée qui forme des gazons amphibies en marge des pièces d'eau de bonne qualité subissant un fort marnage saisonnier. Partout menacée par la destruction de son habitat (pollution de l'eau, maintien des niveaux d'eau en période estivale) elle subsiste en Bourgogne dans les étangs siliceux de Puisaye, du Plateau d'Antully et du

La Litorelle à une fleur (Littorella uniflora)

Le Rubanier nain est une espèce des eaux oligotrophes très rare en Bourgogne. Deux nouvelles stations viennent d'être découvertes dans des étangs du Châtillonnais.

Petite fougère aquatique traçante, la Pilulaire s'installe sur les rives dénudées des étangs oligotrophes acides sujets à une exondation au moins partielle en été. Cette espèce discrète en forte régression en France possède deux principaux foyers de présence dans le nord Morvan et en Puisaye, et quelques stations disséminées sur la Plateau d'Antully et le val de Saône.

La Grande douve a beaucoup souffert de la destruction des zones humides. Elle croît pourtant dans des milieux répandus (prairies tourbeuses, roselières et cariçaies) mais supporte mal la concurrence des grands hélophytes et la banalisation de ses habitats.

Le Rubanier nain (Sparganium minimum)



La Pilulaire à globules (Pilularia globulifera)

Grande douve (Ranunculus lingua)



Nevers sur le sentier du Ver-vert, le vendredi 5 juin 2009 a vu l'inauguration de « Découvertes nature en A Bourgogne », un réseau régional des sites équipés pour la découverte du patrimoine naturel co-animé par Alterre Bourgogne et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons...

Accueillis par le soleil, sur les bords d'une Loire calme et scintillante, invités, partenaires et gestionnaires des sites adhérents au réseau se sont rencontrés pour échanger avant la signature officielle des chartes d'adhésion. C'est aussi à cette occasion, qu'armés de tournevis, Pierre Terrier, conseiller régional délégué à l'environnement, au Plan Climat et aux Energies et Christophe Warnant, conseiller municipal à la Ville de Nevers délégué à l'Environnement ont effectué la pose sympathique de la plaque symbolisant l'appartenance du sentier du Ver-vert au réseau.

Une visite de ce sentier a ensuite été proposée aux participants pour leur permettre de découvrir ou re-découvrir les caractéristiques de ce site naturel, grâce aux explications de Valéry Chambenois, Chargé de mission Environnement à la Ville de Nevers.

Une journée pluvieuse mais chaleureuse!

Le lendemain, samedi 6 juin, la journée « portes ouvertes» des sites naturels du réseau Découvertes nature en Bourgogne n'a pas bénéficié de la même clémence météorologique. La pluie avait donné rendez-vous aux visiteurs

Malgré tout, les quelques participants courageux, équipés de bottes, imperméables et autres parapluies ont affronté le mauvais temps avec le sourire et ont été ravis des visites guidées proposées.

Beaucoup souhaitent même voir se pérenniser cette manifestation chaque année!

Il ne reste donc plus qu'à prendre rendez-vous avec le ciel...

> Hafsa LOGEROT Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Pour mémoire, une présentation complète du réseau Découvertes nature en Bourgogne est parue dans le Sabot de Vénus n°29.

Ils nous parlent du reseau Decouvertes nature en Bourgogne



Quelle doit être, selon vous, la place de l'éduca-

tion à l'environnement et la place accordée à l'ouverture des sites naturels en faveur du public en Bourgogne, et plus particulièrement à Talant ? « Je suis persuadé que la meilleure éducation à l'environnement vient des enfants. Ce sont eux ment des réponses pertinentes et adaptées. » qui apprennent à leurs parents. Il faut donc arriver à les sensibiliser au maximum. Ici, à Talant, c'est ce que l'on essave de faire à travers. notamment le site de la Fontaine aux fées. »



Quel est, selon vous, l'intérêt de

la création du réseau Découvertes Bourgogne co-animé par le Conservatoire et Alterre Bourgogne ?

« Ça fait longtemps que je connais le Conservatoire et ce qu'il fait mérite d'être connu. qu'une ville paumée sans rien autour. Pour respecter, il faut savoir pourquoi cela est L'environnement existe ici aussi!» important, pourquoi il est urgent d'agir pour l'en- Etes-vous sensibilisé à sa préservation? vironnement et donc il faut sensibiliser les gens. Je pense qu'il faut faire les choses ensemble.»



Quelles ont été vos motivations

pour intégrer le réseau Découvertes « Le Conseil Général de la Nièvre s'impliquait déjà

sur la préservation d'espaces naturels remarquables et leur ouverture au public. Le réseau Découvertes nature en Bourgogne peut inciter les résidents de Bourgogne à découvrir leur patrimoine

naturel, et pour les personnes extérieures à la région, ce réseau donne une image nouvelle qui est celle de la protection de la nature. »

Quelles sont vos attentes par rapport au réseau, pour les années à venir ?

« Ce réseau est un lieu ou un outil d'échanges entre les organismes qui y participent, pour faire part notamment d'expériences, qu'elles soient réussies ou non, et trouver ensuite plus rapide-



Connaissez-vous les richesses du patrimoine en naturel bourquignon?

« Ici, dans la Nièvre, on a la Loire avec plein d'espèces. Il v a également plein d'espaces verts. mais les gens ne le savent pas. Nevers n'est pas

« En fait, on fait attention à la nature tous les jours; par exemple, on sait qu'il ne faut pas jeter de déchets. »

« C'est un acte citoyen de protéger la nature, mais tout le monde ne le fait pas, alors que ça devrait être fait naturellement par tout le monde. »



Quel est pour vous l'intérêt du

« Ce réseau peut développer le tourisme vert de la région, le tourisme fluvial également et peut permettre de faire connaître la nature autour de la Loire, car beaucoup de gens ne la

Juillet 2009



nouvelle année, nouvel événement et nouveau territoire naturel mis en lumière! Le Conservatoire a choisi de partir cette année 2009 sur « le toit du monde occidental », cher à Henri Vincenot. Le Pays de l'Auxois Morvan Côte-d'Orien sera le partenaire privilégié pour accompagner l'équipe du Conservatoire dans ce voyage!

« Le plus grand ouvrier de la nature est le temps. » (Georges Louis Buffon, naturaliste, biologiste, cosmologiste).

En effet, territoire agricole, l'Auxois a vu son paysage et ses milieux naturels se transformer au gré des activités humaines, et le paysage actuel, récent, est le fruit des mutations économiques de la fin du XIXe siècle.

Aujourd'hui dédié à l'élevage, l'Auxois offre un paysage de bocage et de pâturages traversé par le canal de Bourgogne sur sept cantons.

Malgré une biodiversité peu connue, l'Auxois recèle bien des secrets : réseau de multiples mares et étangs, paysage de bocage, sites équipés pour la découverte de la nature, présence du Milan royal (espèce emblématique protégée)... L'équipe du Conservatoire travaillant sur certaines thématiques du territoire, par exemple dans le cadre du programme Réseaux Mares de Bourgogne ou encore de Découvertes nature en Bourgogne, l'Auxois semblait tout désigné pour accueillir l'événement.

Le programme est déjà bien avancé et le comité de pilotage composé d'acteurs locaux et régionaux s'est réuni deux fois déià.

Conférences et ateliers

Jeudi 22 octobre, la matinée sera consacrée à une présentation culturelle, socio-économique et naturelle pour mettre en avant les enjeux locaux de l'Auxois.

L'après-midi, deux ateliers proposeront de traiter deux problématiques spécifiques à ce territoire. Les intervenants de l'atelier A tenteront ainsi de répondre à la question « Élevage et biodiversité : des liens à créer », tandis que les intervenants de l'atelier B s'interrogeront sur la «Découverte du patrimoine naturel : quels outils pour quels publics? ».

Place au terrain

Samedi 24 octobre, plusieurs visites au choix seront programmées pour illustrer les thématiques du jeudi. Spécialement concues pour l'événement, elles proposeront de partir sur des sites confidentiels ou de suivre des animations très particulières... À suivre, le programme, pour lever le voile du mystère...

Nous vous donnons donc rendez-vous cet automne, mais n'hésitez pas à réserver dès à présent ces deux journées pour venir découvrir le patrimoine peu connu de l'Auxois et participer activement aux ateliers qui promettent des débats et des échanges d'expériences passionnants!

> Hafsa LOGEROT Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Le Pays de l'Auxois-Morvan, situé au cœur de la Bourgogne, représente près d'un tiers du département de la Côte-d'Or. Il communes sur dix cantons, soit 54 000 habitants.

villes (Montbard, Semur-en-Auxois, Venarey-Les Laumes, Saulieu) et de bourgs. Il se caractérise par une très grande richesse patrimoniale et paysagère : Abbaye de Fontenay ins-Rabutin, ville fortifiée de Semur-en-Auxois, forges de Buffon, développés selon cette logique. canal de Bourgogne...

Deux questions à ...

Patrick MOLINOZ Président du Pays de l'Auxois Morvan Côte-d'Orien

Pourquoi le Pays de l'Auxois Morvan Côted'Orien accueille-t-il la prochaine édition des Rencontres de territoires 2009 sur le territoire de l'Auxois ?

Le Pays de l'Auxois Morvan bénéficie, autour de l'eau, de ses forêts, de la tradition bocaaère et d'une faune et d'une flore patrimoniales exceptionnelles notamment, d'un patrimoine naturel d'une grande richesse qu'il faut préserver et valoriser. Le Pays s'est notamment engagé, à travers le Contrat de Pays et son programme LEADER, à placer l'environnement au cœur de ses actions « développement durable ». C'est la raison pour laquelle je suis « naturellement » très heureux d'accueillir les Rencontres de Territoires 2009 sur le territoire de l'Auxois Morvan.

A la suite de cet événement, au'attendez vous de votre collaboration avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourquignons en

Le programme développé pour les Rencontres Territoriales de l'Auxois autour des thématiques « élevage et biodiversité » et « la découverte du patrimoine naturel », doit permettre de définir des pistes d'actions concrètes pour notre territoire. Le Pays de l'Auxois Morvan souhaite développer et pérenniser ce partenariat pour mettre à profit l'ensemble des compétences du Conservatoire au service de notre territoire, dans le but de réaliser au mieux l'ensemble de nos actions autour du patrimoine

Le Pays de l'Auxois-Morvan en résumé

compte 214 communes réparties en dix communautés de Le Pays propose une stratégie de développement durable du territoire, reconnue récemment « Agenda 21 local » par le MEEDDAT, Le territoire est très rural, maillé par un réseau de petites et déclinée aussi bien dans le contrat de pays 2007-2013 que dans les programmes mis en œuvre sur le territoire comme LEA-DER 2007-2013 ou encore le label Pays d'art et d'histoire. Les grands domaines d'intervention du Pays tels que l'économie, crite au patrimoine mondial par l'UNESCO, site archéologique le tourisme, les services à la personne, la jeunesse-sport-loisirs, d'Alésia, châteaux de Châteauneuf-en-Auxois et Bussy- l'environnement, l'habitat et le cadre de vie et la culture sont

ES deux Offices disposent de trois niveaux d'intervention : national, interrégional et départemental. Ils ont chacun une délégation Bourgoane-Franche-Comté qui prend en charge le pilotage et la mise en cohérence des actions de 8 départements. Leurs principaux partenaires externes sont les DIREN (DREAL), DDEA, MISE*, Agences de l'Eau, Fédérations des chasseurs, associations de protection de la nature...

Commissionnés par le Ministre chargé de l'environnement et assermentés auprès des tribunaux, les agents techniques et techniciens de l'environnement exercent des missions de police, qui représentent environ 50 à 60% de leur activité. Ces missions sont coordonnées par les Préfets et peuvent être menées en collaboration avec d'autres corps d'État (gendarmerie, Office National des Forêts, Parcs nationally)

Ces agents ont également en charge des missions techniques, d'expertise et de connaissance. Outre les missions de police judiciaire, l'ONEMA et l'ONCFS apportent, en effet, un appui aux services déconcentrés de l'État (DIREN, DDEA, Parquet...), aux collectivités territoriales et aux gestionnaires des territoires ruraux dans les domaines qui intéressent l'eau, les milieux aqua-

tiques, la faune sauvage et ses habitats. Vers une police unique de l'environnement

Le conseil de modernisation des politiques publiques a décidé, le 4 avril 2008, de rapprocher les services départementaux de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA).

Ainsi, à compter du 1er janvier 2011, pour leurs missions de police uniquement, les services départementaux de l'ONEMA et de l'ONCFS seront regroupés.

En Bourgogne-Franche-Comté, les travaux de mutualisation sont engagés depuis septembre 2008 sous l'autorité des Préfets. Chaque département dispose aujourd'hui d'un plan de contrôle commun construit entre les deux établissements, en collaboration étroite avec les services de l'État.

Les plans de contrôle départementaux identifient, pour l'année concernée, les enjeux stratégiques validés par le Préfet et précisent l'orientation retenue pour chaque type de contrôle (pédagogique, police administrative, police judiciaire).

Cette coordination inter-services est fondée sur un diagnostic environnemental et une analyse des enjeux stratégiques de préservation des ressources naturelles, des espèces et des milieux, partagés par l'État et les établissements publics pour chaque région et département.

Les délégations interrégionales ONCFS et ONEMA assurent la cohérence des actions de police entre les départements.

Dans leur organisation locale, avec une répartition de leurs agents sur l'ensemble du territoire, l'ONEMA et l'ONCFS offrent aux usagers, aux services de l'État et autres acteurs locaux : un appui, un suivi et un contrôle de terrain au quotidien**.

ONCFS & ONEMA

*Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA). Mission Inter Services de l'Egu (MISE). **Les agents départementaux de l'ONEMA ne sont plus des aardes-pêche. L'activité de contrôle de la pêche en eau douce est principalement assurée par le milieu associatif, représenté par les fédérations départementales et les associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique.



L'ONCFS (L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Établissement public national sous la double tutelle du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) et du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP). L'ONCES s'est fixé 5 objectifs majeurs dans le cadre de son contrat d'objectifs 2009-2011:

- contribuer à la sauvegarde de la biodiversité
- mieux connaître la faune sauvage et ses habitats
- contribuer à faire progresser la chasse selon les principes du développement durable
- accompagner l'aménagement et le développement des ter-
- contribuer à la modernisation du service public de l'envi-

L'ONCFS conduit 30% de missions d'intérêt général et patrimonial et 70% de missions cynégétiques. Les actions de police de l'environnement et de la chasse sont maioritaires. les actions d'études, de recherche et de développement des territoires prenant auant à elles une part croissante.



L'ONEMA (L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques)

L'ONEMA, quant à lui, a été créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et le décret du 25 mars 2007. C'est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère chargé de l'écologie.

L'ensemble de ses missions vise à une gestion globale et durable de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques. L'objectif majeur est l'atteinte du bon état écologique et chimique des eaux pour 2015, obiectif fixé par la directive européenne Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de décembre 2000. Les actions de l'ONEMA s'organisent autour de 4 grands domaines d'intervention :

- Recherche, études expertises et formation;
- Connaissance et usages de la ressource en eau et écosys-
- Police de l'eau et des milieux aquatiques ; polices administrative et judicaire
- Action territoriale. Appui aux actions et acteurs locaux

Juillet 2009



personnes sur les routes a été l'un des objectifs prioritaires dans la des régions voisines. Ce processus de fragmentation conception des ouvrages autoroutiers. La réalisation de ces voies d'accès de la baisse de la biodiversité rapides a peu tenu compte des conséquences sur les modifications d'habitats dans les pays industrialisés. des espèces animales et végétales.

Génie civil et génie écologique face au constat de la mortalité routière

Il est vrai que des centaines de milliers de petits animaux trouvent chaque année la mort sur nos routes. Cette cause de mortalité s'ajoute aux autres (agriculture, industrielles, artificialisation de l'espace...). Pour ce qui concerne les grands animaux sauvages, principalement les cerfs, chevreuils et sangliers, il a été enregistré en 1986 plus de 4000 collisions avec des véhicules, collisions au cours desquelles, dans 2% des cas, les usagers ont été blessés. Autre exemple, le cas de la mortalité de la Chouette effraie. Sur autoroute avec un trafic de 400 Poids lourds par heure, il a été évalué qu'une Chouette effraie a une chance sur vingt d'être heurtée

C'est donc simultanément pour des raisons de sécurité, des raisons scientifiques et écologiques que des mesures de protection de la faune sauvage le long des axes routiers doivent et sont prises en compte.

Cet article, qui illustre la volonté de faire cohabiter la faune avec les activités humaines, pourrait commencer par l'histoire de l'autoroute, du pont et du Murin de Daubenton. En effet, lors de la construction de l'A11 en contournement de Nantes, un nichoir à chauves-souris sous un pont a été mis en place, au titre des mesures compensatoires en faveur de l'environnement (ERMINEA, CETE de l'Ouest et COFIROUTE 1987). Original par sa conception et par ses dimensions, ce nichoir a servi d'exemple pour d'autres aménagements du même type.

Plusieurs autres aménagements pourraient être développés, notamment pour les enjeux sur la Loutre dans le marais Breton, ou bien pour la grande faune dans les massifs forestiers de l'Est de la France, ou bien encore la mise en place de passages souterrains pour les amphibiens sur des routes en Alsace. Mais finalement, pourquoi tant d'énergie et de moyens financiers déployés pour permettre à la faune de passer les voies de communication?

Outre la mortalité routière, qui est un des facteurs de la disparition de la faune aux abords des voies de communication, la fragmentation de l'habitat des espèces, à travers la construction des autoroutes, est tout aussi un facteur limitant quant à la préservation de la biodiversité.

En effet, la mobilité est une condition de survie des espèces. La grande faune, telle que les cerfs ou les sangliers, parcourt de longues distances pour assurer son territoire. Or, le développement du maillage autoroutier perturbe le réseau des déplacements ; en effet, la route coupe des territoires

Ce grand nichoir à chauves-souris installé sous un pont du contournement de Nantes est parpaings et un plafond irrégulier permettent aux chiroptères de s'accrocher.

de l'habitat est considéré aujourd'hui comme une

Les passages pour la faune, ouvrages d'art à part entière, permettent de rétablir les réseaux de déplacements des animaux et les continuités terri-

Dorénavant, ces techniques de génie civil sont mises en œuvre avec des retours prometteurs sur l'efficacité de leur fonction. Génie civil et génie écologique s'associent ainsi dans la conception, la réalisation et la gestion des passages pour la faune.

Cela s'est traduit par la conception et la mise en place d'ouvrages mieux intégrés, d'un point de vue environnemental et paysager.

En effet, auparavant, des clôtures étaient systématiquement installées le long des autoroutes pour éviter les collisions, aggravant l'effet de coupure. Depuis plus de trente ans, des améliorations ont été apportées aux ouvrages de franchissement et testées avec succès (les passages à faune sauvage).

Les différents passages à faune

Les passages dénivelés rétablissent les réseaux de déplacements et les continuités territoriales en permettant à la faune de traverser et rejoindre une autre parcelle.

Les passages supérieurs ou inférieurs ont été conçus pour répondre aux attentes de la grande faune imaginées par les spécialistes. Les expériences successives ont permis d'améliorer les cahiers des charges, d'effacer des idées préconçues, d'établir des méthodes et de fiabiliser les résultats. Les débats sont moins focalisés aujourd'hui sur les dimensions de l'ouvrage que sur le choix de l'emplacement et la maîtrise de la gestion des abords.

L'exemple des Autoroutes Paris Rhin Rhône sur l'A31: les étapes pour la préservation de la faune face aux ouvrages autoroutiers

Etude et avant-projet

Tout d'abord, une étude est réalisée présentant le contexte faunistique (espèces présentes le long du tracé, zones sensibles vis-à-vis de la faune) en s'appuyant sur les relevés, inventaires et études rédigés par les acteurs locaux et régionaux de la protection de la nature tels que le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons (Etude de la faune de la carrière de la Chalandrue - Til Chatel, Côte-d'Or, 2000), la Choue (Étude de la mortalité animale liée à l'autoroute, Convention APRR -Bilan d'activité 1992-1995)...

Cette étude est intégrée au projet final de conception de l'ouvrage.

Mesures en faveur de la faune

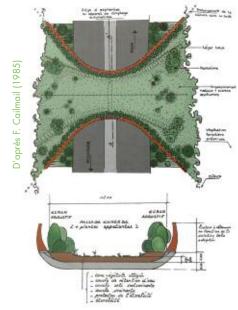
Ensuite, des mesures sont établies en faveur de la faune, pendant la réalisation des travaux, ainsi que sur le long terme.

prises est l'aménagement de 12 ouvrages existants en passages à faune ou encore l'aménagement de 22 dispositifs d'échappement pour les animaux pris dans l'emprise (passes à portes pivotantes et

En illustration, pour l'A31, une des mesures

Suivi sur 5 ans

Après la finalisation des travaux d'élargissement de l'autoroute A31, un suivi sur 5 ans sera lancé, à travers un Observatoire des impacts de l'ouvrage : suivi de la mortalité sur tout le tracé (avec extension au groupe des chiroptères), équipement photo ou vidéo des passages à faune, mise en place de conventions de suivi avec des organismes gestionnaires ou prestataires, détermination des zones à forte mortalité et des secteurs présentant des tentatives de traversées de l'ouvrage par la grande faune, étude des dynamiques de certaines populations pour préciser l'impact de la mortalité routière (Chouette effraie, Hibou moyen-duc, Hérisson, Chat forestier), recherches sur des aménagements favorisant la reproduction du Hibou moyen-duc avec l'association «La Choue». Principe d'aménagement des éco-ponts



Bilan

Le réseau du groupe APRR comporte 2215 km en service équipés de clôtures tout du long et de 211 passages à faune. Environ 500 nichoirs à Chouette effraie ont été fournis dans des villages à distance de l'autoroute, 130 gîtes à chiroptères sont posés le long de l'A31 entre Beaune et Langres, des nichoirs à hibou Moyen-Duc seront installés en plaine de Saône et des clôtures à batraciens équipent les zones sensibles. Sur les chantiers, des clauses imposent des protections et des dates d'intervention en fonction du déroulement du cycle biologique des espèces animales et végétales.

La prise en compte de la faune demande un effort permanent pour qu'elle s'inscrive progressivement et concrètement dans les pratiques tant au niveau de la conception que de l'exploitation des ouvrages. Un long chemin a déjà été parcouru depuis 30 ans !

> Thomas CAGNIANT Autoroutes Paris Rhin Rhône E-Mail: t.cagniant@aprr.fr Hafsa LOGEROT Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



mais également un grand nombre de Hérissons, Blaireaux, Lièvres...

Le Sabot de Vénus n°30 Juillet 2009



ACTUALITE NATIONALE

Le réseau Natura 2000 en France



Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'aménagement du territoire a publié un livret qui répondra à toutes vos questions concernant le réseau Natura 2000 en France

La biodiversité, les chiffres clés du réseau, les espèces emblématiques, des témoignages, les perspectives... tous les aspects de Natura 2000 vous sont expliqués simplement dans ce livret. Ce livret est disponible auprès de la Direction Régionale de l'Environnement de votre région.

Oui ou non, voulons-nous protéger la nature?



«Depuis le Néolithique, l'humanité conquérante affronte la nature, bouleversant les milieux naturels pour les mettre à son service. Cette nature contre laquelle nous nous acharnons est celle-là même dont dépend notre survie. Si les ressources s'épui-

sent, nous courons à notre perte. cette épreuve de force est un jeu de dupes où se joue notre survie. Comment pouvons-nous agir pour y mettre un terme?»

Voici la question fondamentale développée par François Letourneux et Marie-Sophie Bazin dans ce livre paru aux éditions Milan dans la collection Terre.

ACTUALITE REGIONALE

Acquisition d'un nouvel espace naturel sensible par le Conseil général de Saône-et-Loire

Depuis 2006, dans le cadre de son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS), le Conseil général de Saône-et-Loire poursuit sa politique volontariste de préservation des espaces naturels sensibles. Après l'acquisition du site de Montceaux l'Etoile fin 2007, le Département vient de se porter acquéreur d'un nouveau site naturel d'exception : « Le Grand étang de Pontoux ». Les objectifs du Département demeurent la gestion de ce site, la préservation de sa biodiversité et sa valorisation pour une ouver-

Situé au Nord-Est du Département de Saône-et-Loire et à deux pas du Doubs, l'étang de Pontoux, d'une superficie de 28 ha, est un havre de quiétude pour de nombreuses espèces rares d'oiseaux nicheurs et migrateurs, comme par exemple le Héron garde-bœufs. Ce site fait d'ailleurs l'objet d'un consensus de l'ensemble des experts départementaux et régionaux, qui soulignent l'importance de ce dernier en terme de biodiversité.

Pour plus d'informations, contacter la le Service Espaces Naturels et Randonnée de la Direction de l'Environnement — Conseil général



Opération Chantier nature par le Conseil Général de la Nièvre

Dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Général de la Nièvre expérimente l'organisation de chantiers nature sur les sites où il intervient au titre des aménagements dont il assure la gestion.

L'objectif est de proposer à des jeunes nivernais une activité originale durant une période de vacances scolaires. Chaque chantier a une mission très précise directement liée à la protection de la nature. Les participants peuvent ainsi s'approprier leur travail, de même que la préservation du site.

Une première expérimentation a eu lieu en février sur le site du Coteau de Chaumois (commune de Parigny-les-Vaux) avec cinq jeunes neversois. Elle a consisté en la création de plusieurs petites mares favorables à l'accueil des amphibiens, et notamment, du Crapaud Sonneur à ventre jaune observé sur le site.



La seconde expérimentation s'est déroulée sur le site du Petit Lac de Pannecière (commune de Montigny-en-Morvan) du 23 au 29 avril. Les conditions d'intervention ont été définies et autorisées par Electricité De France, co-partenaire de l'opération avec le Parc naturel régional du Morvan.

Cette dernière opération a été inaugurée à l'occasion de la fête de la nature le 16 mai, réunissant une quarantaine de personnes.

Contact : Fabrice Alric - tél. 03 86 60 58 61 Mail: fabrice.alric@cg58.fr

Détails politique Espaces Naturels Sensibles :

http://www.cg58.fr/la-nievre/geographie-environnement/tout savoir-des-espaces-naturels-sensibles-en-nievre/ Blog du chantier nature :

http://unfildessaisons.free.fr/ rubrique « le chantier nature au Petit Lac de Pannecière »

Connaître et sauvegarder le Râle des genêts



Le Conservatoire a réalisé un guide des pratiques agricoles favorables au Râle des genêts en Bourgogne dans le bassin de la Saône. En effet, le Val de Saône bourguignon abrite un patrimoine naturel très riche.

Ce guide, accessible à un large public et

plus particulièrement destiné aux exploitants agricoles a pour finalité de faire connaître ce patrimoine et les pratiques favorables à son maintien. Espèce emblèmatique de ce territoire, en regression en Bourgogne et plus largement en Europe, le Râle des genêts tient une grande place dans ce document. Ce guide est disponible sur demande au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Tél. 03 80 79 25 99

www.foret-de-bourgogne.com: le nouveau site internet de la forêt de Bourgogne

Pour tout savoir sur la filière forêt bois de Bourgogne : les chiffres, l'actualité, les programmes de formation, les fonctions écologiques, sociales et économiques de la forêt, la gestion durable et l'écocertification, la réglementation, les assurances, la recherche, les projets forestiers pour la Bourgogne...

A découvrir par exemple : la Bourgogne est riche de près d'1 million d'ha de forêt, forêt au 2/3 privée! La surface forestière a doublé en 150 ans en Bourgogne!

Pour connaître l'histoire de la forêt de Bourgogne, les itinéraires de gestion forestière durable adaptés à chaque petite région, l'écologie de chaque essence... consulter le « schéma régional de gestion sylvicole » dans l'onglet « documentation ». Bien entendu, de nombreux liens conduisent vers les sites des acteurs de la forêts.

L'indice de biodiversité potentiel (IBP): un nouvel outil pour les gestionnaires et propriétaires forestiers.

Cet outil simple et rapide permet aux forestiers, sans inventaires complexes,

- · d'estimer la capacité de leurs peuplements à accueillir des espèces ou des communautés,
- · de diagnostiquer les facteurs améliorables par la gestion.

· de suivre l'évolution dans le temps de la biodiversité potentielle des peuplements.

Il est concu pour donner une valeur à l'échelle du peuplement forestier en observant 10 facteurs

On obtient donc facilement une indication qui permet de faire un diagnostic rapide de la biodiversité du peuplement.

Sont relevés des critères liés à la gestion forestière : la richesse en essences autochtones, la structure verticale de la végétation, la densité en gros bois mort sur pied et au sol, la densité en très gros bois vivants, la densité d'arbres vivants porteurs de micro-habitats (trous de pic, cavités remplies d'eau, fentes, décollements d'écorce, champignons...), la présence de milieux ouverts...

Trois autres critères non liés à la gestion actuelle sont aussi estimés : l'ancienneté de l'état boisé, la présence ou non d'habitats aquatiques et de milieux rocheux.

C'est aussi un excellent outil de sensibilisation pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière au quotidien.

Pour plus de renseignements : hugues.servant@crpf.fr

Bocages: un nouveau kit de sensibilisation

Dans le cadre de ses travaux en faveur du maintien et de la valorisation du bocage, le réseau Bocages de Bourgogne, animé par Alterre Bourgogne, a fait réaliser trois panneaux de sensibilisation. Ils ont été conçus en collaboration avec Noé Conservation, auteur de l'exposition «Biodiversité, nos vies sont liées» (présentée à différentes reprises dans la région) et dans le même esprit que cette dernière, une large place faite à l'image et une présentation des enjeux à la fois synthétique et pédagogique. Ces panneaux, à destination d'un large public (collectivités, associations, établissements scolaires, etc), s'accompagnent de supports de communication de types plaquette, guide et dépliant, constituant ainsi un véritable kit de sensibilisation, qui peut être emprunté gratuitement auprès d'Alterre Tél. 03 85 52 09 15 - museum@autun.com

Contact: David Michelin d.michelin@alterre-bourgogne.org, Alterre Bourgogne ; Tél. : 03.80.68.44.30



Exposition "Les oiseaux du Morvan vus par Daniel Magnin"



Au fil de 23 panneaux, 94 photos, découvrez les oiseaux dans les différents milieux (lacs, étangs, forêts, bocages, villages, rivières), les visiteurs de l'hiver et les oiseaux de passage mis en valeur par le photographe naturaliste bourguignon Daniel Magnin.

Une découverte interactive complétera la visite. Du 11 juin au 31 juillet 2009, et du 1er octobre au 11 novembre 2009 à la Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson. Entrée aratuite

Exposition "Les insectes en Bourgogne aujourd'hui"



Cette exposition réalisée par le Muséum d'histoire naturelle d'Autun, la Société d'histoire naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan occupe le rez-de-chaussée du Museum d'histoire naturelle d'Autun. Elle permet d'admirer

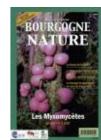
est animé par une cinquantaine de panneaux présentant les insectes les plus étonnants ou les plus beaux papillons de France. Du 30 juin au 31 décembre 2009 - Ouverture de 14h à 17h

tions du muséum. Son parcours pédagogique

du mercredi au dimanche

14, rue saint-Antoine - 71400 Autun

Bourgogne-Nature n°7 "Les Myxomycètes"



Au sommaire de ce nouveau numéro :

Essais de restauration d'une pelouse colonisée par le Buis dans le Mâconnais. Bilan de cinq années de suivi à la Roche de Vergisson Le Milan roval en

Bourgogne: historique,

enjeux, actions et perspectives en faveur de

Le bocage bourguignon : un paysage en voie

de disparition La nature vue du ciel : La roche de Solutré

Zoom sur les Myxomycètes... un monde à part Pour tous renseignements, abonnement, commande: Bourgogne-Nature Revue - Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

Mél: bourgogne-nature@wanadoo.fr - Tél: 03 86 78 79 87

Le Sabot de Vénus n°30 Juillet 2009



Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et

de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée et en partenariat avec les acteurs locaux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) où d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Râle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission notamment par le biais de visites guidées et à travers ses nombreuses publications.

Un Conseil d'administration.

Ce conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseil d'Administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.



Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels.

www.enf-conservatoire.org

Nos partenaires

Collège de membres de droits associatifs au Conseil d'administration











Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration



alter



































Communes

Talant (21) Tillenay (21) Vosne-Romanée (21) Pouilly-sur-Loire (58) St-Brisson (58) Bouzeron (71) Bussières (71) Chassey-le-Camp (71) Dezize-lès-Maranges (71) Le Creusot (71) Ouroux - sur-Saône (71) Plottes/Tournus (71) Moroges (71) Lugny (71) Remigny (71)

Rully (71) St-Sernin-du-Bois (71) St-Sernin-du-Plain (71) St-Vallerin (71) Lailly (89) Sacy (89) Tanlay (89) Givry (89) Merry/Yonne (89) St-Moré (89) Treigny (89) Voutenay/Cure (89) Mailly-le-Château (89) Sainte Colombe (89)

Établissements bancaires







de communes Haut Mâconnais Chagny Communauté Creusot Montceau

Communautés

Fondations et partenaires privés



Brochon (21)

Chaugey (21)

Couchey (21)

Cussey-lès-Forges (21) Etalante (21)

Gevrey-Chambertin (21)

Is-sur-Tille (21)

Leuglay (21)

Marcilly-sur-Tille (21) Morey-St-Denis (21) Nantoux (21)

Nuits St-Georges (21)

Pommard (21) Recey-sur-Ource (21)

Santenay-lès-Bains (21)











ISSN 1164-5628 Dépôt légal : 3° trimestre 2009 Publication éditée par le

N°30 - 1er semestre 2009

Conservatoire

des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance Chemin du Moulin des Étangs 21600 FENAY

T: 03 80 79 25 99 F: 03 80 79 25 95

www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Directeur de la publication Daniel Sirugue Directeur de la rédaction Romain Gamelon Maauette Olivier Girard Secrétariat de rédaction Hafsa Logerot **Impression** Darantière

Ont collaboré à ce numéro

Fabrice Alric, Thomas Cagniant, Cécile Forest, Samuel Gomez, Florent Lauvernier, Hafsa Logerot, Mélanie Paris,

Stéphanie Porro, Christophe Rollier, Daniel Sirugue, Rémi Vuillemin, Émilie

Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Arlette Develay, Guy Hervé, Chantal Morot-Gaudry, Franck Nouvellet, Marie-Claude Revirard, Daniel Sirugue. DIREN Bourgogne, Conseil Régional, CG 71, CG58.

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne et du Conseil Général de la Nièvre